

CLUB INFORMATIQUE SENIOR - MONTHEY

Rapport du caissier sur l'exercice 2019

Chers membres,

Enfin une année qui se boucle dans les chiffres noirs, belle satisfaction...

Je vous remercie de vous être acquittés de vos cotisations qui sont nos seules recettes. Elles représentent en 2019 CHF 4'080.00 alors qu'elles n'étaient que de CHF 3'340.00 en 2018.

6 membres ont démissionné en 2019, dont 2 en janvier qui n'ont pas payé leur cotisation. Malgré rappel 1 personne n'a pas payé sa cotisation 2019.

Delavy Josiane et Dill Ronald n'ont pas payé les cotisations 2018 et 2019, selon l'article 5 des statuts ils sont radiés du club.

Je vous rappelle que Postfinance nous prélève des frais pour paiement au guichet. Ces frais restent stables et se montent à CHF 8.70, merci de les éviter.

Au 31.12.2019, nous avons en caisse CHF 134.15.

Le solde du compte CCP se monte à CHF 6006.67.

Le total des actifs du club au 31.12.2019 est de CHF 6140.82

Dans les passifs transitoires figure la facture Seic-Teledis Business PME 100 période du 01.11 au 31.12 2019 d'un montant de CHF 152.00 reçue en février 2020.

La « Réserve pour cours payants » identique à 2018 représente au 31.12.2019 la somme de 2'094.85. Cette réserve n'entre actuellement pas dans la fortune du club.

La fortune du club était au 31.12.2018 de CHF 3'636.32.

La fortune du CIS au 31.12.2019 est de CHF 3'893.97.

Nous clôturons l'année 2019 avec un excédent de CHF 257.65.

Alors qu'une perte de CHF 900.00 avait été budgétée, ce résultat positif résulte principalement du paiement des cotisations passées CHF 60.00 par pratiquement tous les membres, d'une sortie d'automne moins onéreuse ainsi que du renoncement d'Yves Vesin à ses émoluments, je l'en remercie.

Pour terminer, un grand merci à mes collègues du comité, aux vérificateurs des comptes ainsi qu'à vous tous pour votre collaboration et la confiance dont vous me témoignez.

Monthey, le 10 mars 2020

Le caissier : Francis Parchet

